

Pomme de Terre

Picardie



N° 22 du 27 août 2013

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale ; celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle.

CE QU'IL FAUT RETENIR

- **STADE DES CULTURES** la sénescence dans les parcelles progresse
- **MILDIOU** : le risque potentiel est élevé sur la quasi-totalité des postes
- **ALTERNARIA** : Les symptômes restent mineurs
- **PUCERONS/ DORYPHORE** : ils sont présents sur quelques parcelles en faible proportion
- **AUXILIAIRES** : Peu nombreux

SITUATION GENERALE :

16 observations ont été réalisées cette semaine, dont 5 observations sur tas de déchets.

- **Stade des cultures : de plus en plus de parcelles sénescentes**

La sénescence progresse, pour les variétés tardives la chute des baies est observée voir un début de décoloration des feuilles. Cependant sur les parcelles de Lady-claire les feuilles se décolorent, la sénescence est bien avancée.

Les parcelles plus précoces sont défanées ou sont très sénescentes avec plus de 80% du feuillage détruit (Amandine, Marylin, Marabel, Agata...)

La parcelle de Ditta a été broyée.

- **Tas de déchets :**

6 tas de déchets ont été observés et aucun n'a été géré :

- Le mildiou a été observé sur le tas d'Athies dans la Somme.



Tâche de Mildiou

Tas de déchets à Athies. Mildiou sur feuille . Source Gitep

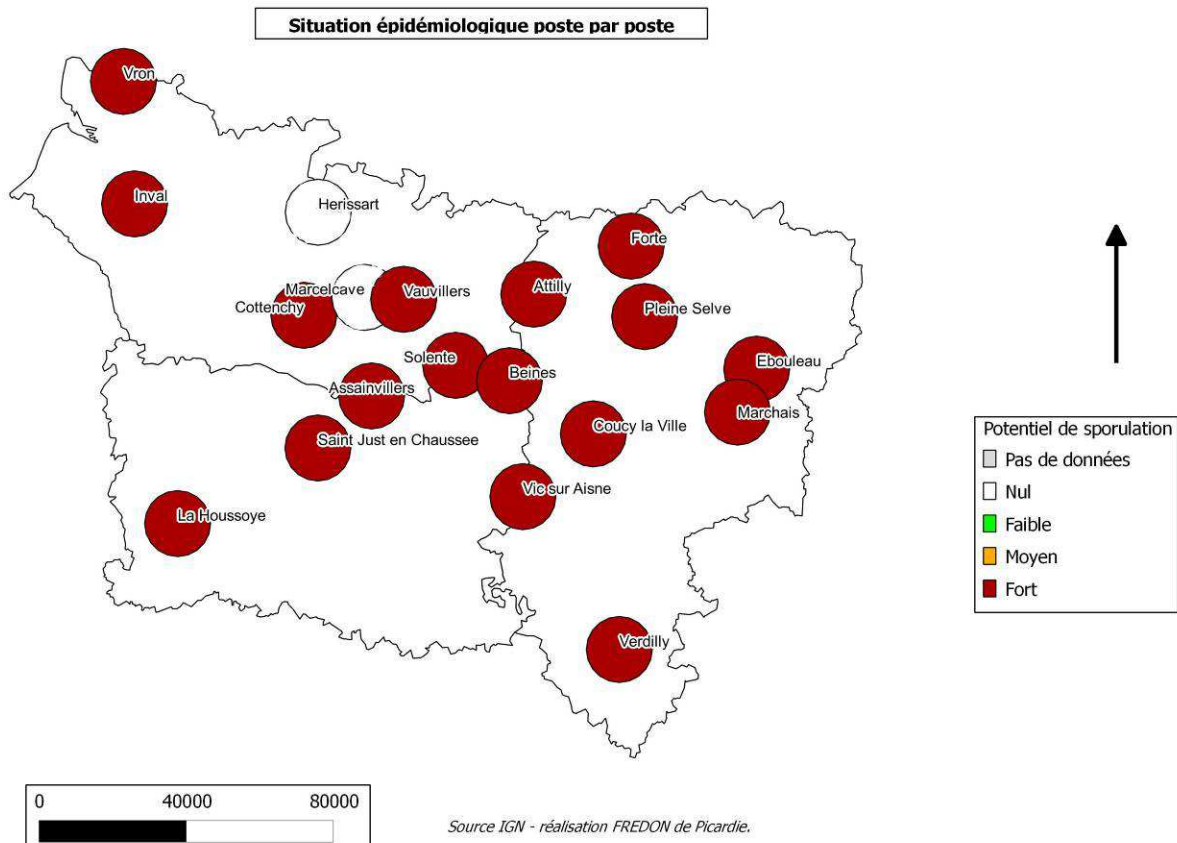
- Une attaque de puceron importante (toutes les folioles sont porteuses) observée sur le tas de Acy dans l'Aisne.
- Deux tas de déchets sont sources de doryphores, l'un à Attichy dans l'Oise et l'autre à Cuisy en almont dans l'Aisne.

**Les tas de déchets sont néfastes aux cultures avoisinantes.
Il est important de gérer vos tas !**

MILDIOU :

- Situation épidémiologique

Les pluies de ce week end ont entraîné une nouvelle génération sur l'ensemble des postes climatiques. Nous atteignons la 11^{ème} génération pour quelques stations, alors que la plupart des stations enregistrent la 16^{ème} voir la 17^{ème} génération. La 19^{ème} génération, est atteinte pour Solente.







- Analyse de risque

Globalement, le risque est important sur la région. Sur 19 postes, seuls deux postes montrent un risque nul. Ces risques potentiels sont réels pour 11 stations. En effet sur ces 11 stations, les conditions climatiques sont favorables à la production de spores. Il s'agit des stations suivantes : Assainvillers, Beines, Inval, Forte, Ebouleau, Cottenchy, Marchais, Plaine selve, Solente, Verdilly et Wavignies.

Les pluies ont été favorables à de nouvelles générations. La réserve maladie est importante sur de nombreuses stations.

RAPPEL SUR LE POTENTIEL DE SPORULATION (réserve de spores)

Cet indice varie entre « Nul, Faible, Moyen ou Fort ». Le seuil de nuisibilité dépend de la **sensibilité variétale**.

Potentiel de sporulation nul	Potentiel de sporulation faible	Potentiel de sporulation moyen	Potentiel de sporulation fort
			
Absence de tache active. Les conditions climatiques favorables ne permettent pas une production significative d'inoculum. Pas de risque	Les conditions climatiques favorables permettent une production significative d'inoculum et un risque, pour les variétés sensibles	Les conditions climatiques favorables permettent une production significative d'inoculum et un risque, pour les variétés sensibles et intermédiaires .	Le risque mildiou est présent, dans tous les cas de figure

MALADIES :

- Alternaria :

42% des parcelles montrent de légers symptômes d'alternaria, exceptée une parcelle de Kardal à Lamotte Brebière (80) qui montre une maturité avancée causée par l'alternariose

- Jambe noire :

Les orages ainsi que les chaleurs importantes des dernières semaines ont parfois favorisé le développement de jambe noire. C'est le cas dans la parcelle de Liseta à Villers bretonneux où quelques pieds éparses sont touchés. Des observations ponctuelles en Lady claire et Marabel relatent aussi des symptômes de jambe noire.



Symptômes de Jambe noire sur Liseta, source GITEP

RAVAGEURS :

- Les Pucerons

33% des parcelles observées cette semaine présentent des pucerons en faible proportion. En effet le seuil n'est jamais atteint, moins de 50% des folioles sont touchés. A Ennemain sur Bintje, *Aphis nastursi* a été observé.

- Les Doryphores

Parmi les parcelles observées, les doryphores sont recensés en faible proportion. Cependant des larves ainsi que des adultes sont observés sur 33% des parcelles suivies. Ces doryphores sont également présents sur tas de déchet en foyers (Cf : tas de déchets)

- Les Cicadelles

Des cicadelles ont été observées sur 2 parcelles du réseau : Sur Liseta à Villers-bretonneux et sur Lady-claire à St Aubin.

AUXILIAIRES :

La présence de coccinelles et de chrysopes est toujours enregistrée, mais leur nombre est faible.

Bulletin édité sur la base des observations réalisées par les partenaires du réseau Picardie : Arvalis Institut du Végétal, CETA de Ham, CETA des Hauts de Somme, Expandis, Ets Charpentier, GITEP, Mac Cain, NORIAP, Roquette, Coopérative de Vecquemont, Earl Philippe Deraeve, Ferme des Tilleuls, Terres de France, Bayer, Féculerie de Vic sur Aisne, Pom'Alliance, Chambre d'Agriculture de la Somme, Comité Nord, FREDON Picardie, Intersnack, SRAL de Picardie, Touquet Savour Bulletin rédigé par les animateurs régionaux de **la filière Pomme de terre** : S. Garson - GITEP - V. Pinchon- FREDON PICARDIE. **Directeur de la publication** : Christophe BUISSET - Président de la Chambre Régionale d'Agriculture de Picardie -19 bis rue Alexandre Dumas - 80 096 AMIENS - Tél. : 03 22 33 69 33 – Fax : 03 22 33 69 99 - Publication gratuite, disponible sur les sites Internet www.draaf.picardie.agriculture.gouv.fr et www.chambres-agriculture-picardie.fr - **Coordination et renseignements** : Renée PREVOST- Chambre d'Agriculture de Picardie – Tél : 03 22 93 51 20 - E-mail : rprevost@somme.chambagri.fr. **Action pilotée par le Ministère chargé de l'Agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.**